

COMMUNE DE TREMARGAT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres afférents

Afférents au conseil municipal	10
En exercice	10
Qui ont pris part à la délibération	08

Séance du 06 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de TREMARGAT, régulièrement convoqué par le Maire en date du 27 février 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente en raison des mesures sanitaires nécessaires à la lutte contre l'épidémie de Covid-19, sous la présidence de M. François SALLIOU, Maire.

Présents : M. François SALLIOU, Mme Nadine HAMON, M. Éric BRÉHIN, Mme Aurélie GESTIN, Mme Catherine ROUXEL, Mme Audrey COUTÉ, M. François JÉGOU, M. Antoine MARIN.

Absent excusé :

Absentes : Mme Nadège VERNEUIL, Mme Agnès CASSIN,

Secrétaire de séance : M. Antoine MARIN

Secrétaire de séance adjoint : M. François JÉGOU

Délibération n° 2023-03-03
Budget primitif 2023

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 du budget principal présenté ce jour, comme suit :

FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	201 030,00	201 030,00
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 – RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		201 030,00	201 030,00
INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	302 869,20	209 733,36
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT	53 253,92	
	001 – SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		146 389,76
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		356 123,12	356 123,12
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		557 153,12	557 153,12

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Affiché le

ID : 022-212203657-20230306-2023_03_03-BF

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le budget primitif du budget principal pour l'année 2023 comme suit :
 - Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement ;

Acte rendu exécutoire
après dépôt à la préfecture
et publication ou notification

Le - 9 MAR. 2023

Le secrétaire de séance
Antoine MARIN
1^{er} adjoint au Maire



Le Maire,
François SALLIOU

